

## CHALLENGE DES MONTS DE GUERET 2022

### Règlement du challenge

#### **Le Challenge des Monts de Guéret 2022 regroupe 8 organisations.**

Il est ouvert à tous les coureurs masculins ou féminins de 20 ans et + (catégorie espoir à master)

#### **Les Epreuves :**

- 5 Mars : La Savennes Night Fever
- 27 Mars : Les 10 Km des Monts de Guéret
- 3 Avril : Le Passage du viaduc à Glénic
- 1er Mai : Les Foulées Orange à Saint-Christophe
- 4 Septembre : Le Petit JouillaTrail
- 25 Septembre : Le Petit Brionnais
- 1er Novembre : Les Foulées Bussiéroises
- 10 et 11 Décembre : La Trail du Loup Blanc

#### **Classement**

- Tous les coureurs ayant participé à au moins 3 épreuves seront automatiquement classés.
- Ce classement tiendra compte des points obtenus lors des épreuves disputées.

#### **Calcul d'attribution des points**

- Chaque participant se verra attribué un nombre de points dégressif par rapport à sa place d'arrivée. Exemple : pour 100 arrivants le 1<sup>er</sup> marque 100 points, le 2<sup>ième</sup> 99 points, le 3<sup>ième</sup> 98 points etc.
- Des coefficients multiplicateurs sont appliqués pour chaque course et sont définis comme tels :
  - de 0 à 9,9 kms : coef 1,
  - de 10 à 19,9 kms : coef 2,
  - au-delà de 20 kms : coef 3.

Exemple : Pour 120 concurrents sur une course de 21 Km, le vainqueur obtiendra 360 points (120 points multipliés par 3)

#### **Récompenses**

Les trois premiers hommes et les trois premières femmes seront récompensés en début d'année suivante.

